

« leur » ou « leurs »

Règle :

Au sein d'un groupe nominal au pluriel, il ne peut s'agir que du possessif « **leurs** » :
Les enfants ayant rangé **leurs** jouets (GN pluriel), **leurs** parents (GN pluriel) les félicitent.

Dans la quasi-totalité des autres cas, il convient d'écrire « *leur* », qu'il s'agisse du même possessif devant un groupe nominal singulier ou du pronom personnel, toujours invariable. Dans ce dernier cas, on peut remplacer « *leur* » par « *lui* » :

Leur supérieur est sévère : GN singulier

Il *leur* fait confiance. = Il *lui* fait confiance.

Exercice : Complète avec « leur » ou « leurs » et réécris les phrases.

Il recommande de suivre cette formation.

.....

Signifiez-. . . . qu'ils sont renvoyés.

.....

Expliquez-. . . . le fonctionnement de la machine.

.....

. . . . performances sont en baisse.

.....

Il manque juste un peu de tonus pour être les meilleurs.

.....

Il demande de déplacer leur véhicule.

.....

Le vendeur propose divers abonnements.

.....

Il ne reste plus qu'à signer la convention.

.....

Ils acceptent avec gratitude la récompense qu'on remet.

.....

Je ne comprends pas scrupules.

.....

CORRECTION

« leur » ou « leurs »

Il **leur** recommande de suivre cette formation.

Signifiez-**leur** qu'ils sont renvoyés.

Expliquez-**leur** le fonctionnement de la machine.

Leurs performances sont en baisse.

Il **leur** manque juste un peu de tonus pour être les meilleurs.

Il **leur** demande de déplacer leur véhicule.

Le vendeur **leur** propose divers abonnements.

Il ne **leur** reste plus qu'à signer la convention.

Ils acceptent avec gratitude la récompense qu'on **leur** remet.

Je ne comprends pas **leurs** scrupules.